

<https://laurentbloch.org/BlogLB/Je-danserai-si-je-veux>



Jeunesse palestinienne en Israël

# Je danserai si je veux

- Cinéma, spectacles, musique, expositions -

Date de mise en ligne : samedi 22 avril 2017

---

Copyright © Blog de Laurent Bloch - Tous droits réservés

---

Maysaloun Hamoud, réalisatrice palestinienne de nationalité israélienne [1], inscrit son travail dans le prolongement des soulèvements arabes de 2011, et pour la libération de la femme. Ses héroïnes sont doublement opprimées, comme femmes et comme colonisées.

Laila, une jeune avocate, et Salma, une serveuse DJ, Palestiniennes de nationalité israélienne, partagent un appartement en colocation à Tel-Aviv. Elles ne négligent aucun des plaisirs de la vie, y compris sexe, alcool, cannabis et cocaïne. Par le concours de relations, vient habiter avec elles Nour, étudiante en master d'informatique et de stricte observance musulmane. Nour a un fiancé qui essaye de la convaincre de quitter ses colocataires dévergondées, mais déménager à Jaffa lui imposerait deux heures de transport pour aller à la faculté.

Laila se fait draguer par un collègue juif, mais elle l'éconduit en lui expliquant « inutile de perdre du temps, ta mère ne te laissera partir qu'avec une vraie Juive cachère » [2]. Salma, qui est lesbienne, est convoquée par ses parents pour rencontrer un prétendant, elle y va avec sa copine mais elles sont percées à jour, ce qui ne va pas sans drame. Nour n'est pas plus heureuse avec son fiancé, un bigot hypocrite.

Après avoir vu le film, j'ai podcasté sur le site de France Inter l'émission [L'heure bleue](#) du 18 avril, où Laure Adler recevait Maysaloun Hamoud et l'historien israélien du cinéma Ariel Schweitzer.

Dans une société israélienne qui se referme de plus en plus, le cinéma est depuis une vingtaine d'années un espace de liberté, ce qui a permis la production, par des réalisateurs tant juifs que palestiniens, de films très critiques de la situation du pays, notamment du sort réservé à la population palestinienne (cf. [Les Citronniers](#) d'Eran Riklis), mais aussi de la chape de plomb imposée par les bigots (cf. [Kadosh](#) d'Amos Gitai et [Le Procès de Viviane Amsalem](#) de Shlomi et Ronit Elkabetz). Mais cette liberté ne plaît guère au gouvernement du premier ministre Benyamin Netanyahu, qui préférerait un cinéma qui donne une « image plus positive » du pays. Le financement du cinéma indépendant est remis en question, surtout lorsque les réalisateurs sont palestiniens.

---

[1] [Hiam Abbass](#) expliquait un jour à Laure Adler que cette formulation était préférable, parce que plus exacte, à celle d'« israélienne arabe ».

[2] Signalons au passage qu'en Israël il n'existe pas de statut personnel indépendant de la religion, et que les mariages mixtes sont de ce fait interdits. Mais la nature humaine étant ce qu'elle est, il survient des amours judéo-arabes, qui pour connaître la consécration du mariage doivent faire appel à un état-civil extérieur. Le plus près est à Chypre, ce qui a donné naissance à un marché exploité par des agences de voyage qui vendent le mariage clés en mains : rendez-vous à la mairie de Nicosie, repas de noces, hôtel, etc.